



PRÉSIDENCE
DE LA RÉPUBLIQUE
DU BENIN



Secrétariat Technique à la Coordination

PROJET DE COHESION SOCIALE DES REGIONS NORD DU GOLFE DE GUINEE (COSO)
PROGRAMME D'APPUI AUX INITIATIVES DANS LE SECTEUR DE L'ELEVAGE ET A LA COHESION SOCIALE
(PAIE)

Quartier « Les Cocotiers », Rue 12.253, Lot 665 Porte 13 Cotonou

Tél. 20 24 83 21 ; Email. setco.coso@presidence.bj

Colloque International

« Fragilités, conflits, violences et mécanismes de cohésion sociale au sein des
régions et communautés frontalières du Nord-Bénin »

1. Le contexte du projet COSO

Le Gouvernement du Bénin a opté pour une nouvelle opération sur la cohésion sociale, avec l'appui de la Banque Mondiale à travers le Projet de Cohésion Sociale des régions Nord du Golfe de Guinée (COSO) qui regroupe le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo. Il est placé sous la tutelle du Secrétariat Général de la Présidence de la République.

L'objectif de développement est d'améliorer la collaboration régionale et la résilience socio-économique et climatique des communautés frontalières dans les régions cibles du nord des pays du Golfe de Guinée exposées aux conflits et aux risques climatiques et est en lien avec les objectifs spécifiques du Plan National de Développement (PND) 2018-2025 relatifs aux axes : a) développer un capital humain sain, compétent et compétitif ; b) accroître durablement la productivité et la compétitivité économique; c) assurer la gestion durable du cadre de vie, de l'environnement et l'émergence de pôles de développement régionaux; et d) consolider l'État de droit et la bonne gouvernance. Le projet s'inscrit également dans la perspective de l'atteinte des objectifs du Programme d'Action du Gouvernement (2021-2026) à travers ses trois piliers : a) renforcer la démocratie, l'État de droit et la bonne gouvernance ; b) poursuivre la transformation structurelle de l'économie ; et c) accroître durablement le bien-être social des populations.

La phase actuelle du projet a une durée de cinq (05) ans et sera mis en œuvre à travers cinq (5) composantes à savoir :

- **Composante 1 : Investir dans la résilience et l'inclusion des communautés par le financement** des investissements au niveau local pour promouvoir la résilience et l'inclusion des communautés dans les zones frontalières, sur la base d'une vision territoriale à moyen terme partagée entre les pays,
- **Composante 2 : Renforcement des fondations et des capacités pour des communautés inclusives et résilientes à travers le financement** d'activités de formation et de renforcement des capacités qui peuvent jeter les bases et renforcer les capacités des parties prenantes locales dans les pays du Golfe de Guinée,
- **Composante 3 : Plateforme de coordination régionale et dialogue** visant à renforcer la collaboration régionale entre les quatre pays cibles afin de soutenir une réponse cohérente pour prévenir les risques de Fragilité, Conflit et Violence (FCV) et gérer les risques climatiques et de catastrophes dans le Golfe de Guinée,
- **Composante 4 : Gestion de projet** appuie la gestion et la coordination des projets aux niveaux régional, national et infranational pour la mise en œuvre efficace des activités du projet,
- **Composante 5 : Composante d'intervention d'urgence** servira de mécanisme de financement d'urgence éventuelle qui pourrait être déclenchée en cas de catastrophe naturelle ou d'origine humaine et / ou de crise sanitaire telles que les pandémies par la déclaration officielle d'une urgence nationale, ou sur demande officielle des gouvernements respectifs.

2. La problématique de la Cohésion sociale

L'analyse du corpus de connaissances existantes permet de retenir que la **cohésion sociale** est un concept complexe, introduit par Émile Durkheim, qui la lie à la solidarité et aux liens sociaux dans les sociétés. Selon lui, dans les sociétés qu'il qualifie de traditionnelles, la solidarité mécanique repose sur la similitude entre les individus, tandis que dans les sociétés qu'il dit modernes, la division du travail génère une solidarité organique avec des liens plus faibles. D'autres sociologues comme Max Weber, Pierre Bourdieu et Francis Akindès ont enrichi cette réflexion en soulignant les relations entre, d'un côté, les valeurs, les institutions, les inégalités sociales et, de l'autre, la construction des liens sociaux et de la cohésion au sein des sociétés humaines. Ils expliquent comment les niveaux de différences de capital économique, culturel ou social peuvent soit favoriser, soit nuire à l'intégration des individus et à la stabilité des sociétés. En définitive, la cohésion sociale repose sur un équilibre entre intégration individuelle et solidarité collective, et elle nécessite des relations harmonieuses et une confiance mutuelle. Elle constitue un facteur clé de

l'harmonie au sein des sociétés, notamment pour gérer les diversités, contenir les inégalités dans des limites descentes pour tous et ainsi promouvoir l'équité.

En Afrique, la **cohésion sociale** est mise à mal par des tensions inter et intra-communautaires, exacerbées par les changements climatiques, des crises sociales, politiques et économiques, des inégalités accentuées entre les moyens d'existence, des violences en tous genres. Ces crises fragilisent les liens sociaux et entravent le développement de nombreux pays, particulièrement en Afrique subsaharienne. Ainsi, la restauration de la cohésion sociale, à travers la confiance, le dialogue et la solidarité entre les groupes, devient un impératif pour le futur des sociétés africaines. Pourtant, en tant que tel, le phénomène a fait l'objet de peu d'attention de la part des chercheurs des sciences sociales et du développement au sein de la région. Aussi, note-t-on que les acquis de politiques publiques et de projets de développement en la matière ont rarement fait l'objet de documentation systématique. De ce fait, il devient nécessaire que les chercheurs, les experts et acteurs de développement engagent un processus de production d'un catalogue qui restitue l'état des travaux de recherche et de développement touchant aux divers phénomènes de fragilité et à la cohésion sociale au sein des communautés et de toute la région du Golfe de Guinée, avec une attention particulière à sa partie frontalière avec la région du Sahel. Ce catalogue des travaux (de recherche et de développement) récents et en cours servirait de base à l'identification des besoins en connaissance pouvant déboucher sur un agenda de recherche dont les produits pourront éclairer l'action publique au profit de la cohésion et du développement des communautés et de la région.

3. Le Colloque

Ainsi, le projet a opté faire recours à la communauté de pratiques et de connaissances et à l'information scientifique sur le phénomène de la cohésion sociale. En plus de la mise en place d'un comité scientifique, il a été retenu d'organiser un colloque pour faire le point des connaissances mobilisées sur la thématique de la cohésion sociale à l'échelle nationale et régionale. Le présent colloque permettra aussi de discuter des actions pratiques portant des effets sur la cohésion sociale dans le contexte particulier du Golfe de Guinée et le Sahel, en vue de promouvoir des solutions durables qui garantissent la stabilité, la cohésion sociale au sein des communautés et la survie des sociétés.

OBJECTIFS

L'objectif de ce colloque est d'interroger les chercheur(e)s, experts et praticiens du développement sur les apports que pourraient fournir leurs travaux de recherches et leurs expériences pratiques à la construction de la cohésion sociale et du développement durable au Bénin et dans la région du Golfe de Guinée pour alimenter le catalogue et un agenda de recherche sur la problématique. De manière spécifique, il s'agit de :

- Réunir la communauté scientifique et de pratique nationale et régionale autour de la thématique de la cohésion sociale ;
- Évaluer la contribution des travaux de recherche et de développement récents ou en cours sur la cohésion sociale à une meilleure compréhension du phénomène au profit du développement des communautés et de la région ;
- Ouvrir un espace d'échanges entre chercheurs et praticiens du développement sur des retours de terrain d'actions de renforcement de la cohésion sociale ;
- Offrir un cadre de réflexion sur les opportunités à saisir par les projets, les décideurs, la société civile et autres acteurs de développement pour faire des connaissances scientifiques de véritables outils de développement durable.

MANIFESTATIONS

Les principales activités qui vont marquer le colloque sont :

- ✓ Une conférence inaugurale ;

- ✓ Des conférences plénières et des sessions parallèles ;
- ✓ Une table ronde ;
- ✓ Des communications diverses sur les résultats de recherche ;
- ✓ Des expositions de produits de recherche et d'actions publiques dans des stands ;
- ✓ Une conférence de presse.

3.1. AXES THEMATIQUES DU COLLOQUE

Le colloque se déroulera autour de quatre (4) axes avec la cohésion sociale comme thématique transversale :

➤ **Axe 1 : Gouvernance locale et cohésion sociale**

La gouvernance locale joue un rôle crucial dans la construction des sociétés contemporaines. Dans sa forme idéale, elle permet une gestion transparente des ressources et favorise une participation citoyenne inclusive et responsable. Dans ses différentes formes de pratiques, la gouvernance locale induit des réformes politiques, économiques ou sociales dont les diverses modalités de mise en œuvre influencent la cohésion sociale, les effets étant ressentis différemment par les différentes catégories sociales. Le présent axe permet de faire le point des travaux de recherche sur les formes de gouvernance locale en cours dans la région, les réformes conduites et les liens de tout ceci avec l'état de la cohésion sociale dans la région du Golfe de Guinée et du Sahel. Les communications de cet axe adresseront principalement les questions suivantes mais non exclusivement :

- **Quelles sont les différentes formes récentes ou actuelles de gouvernance locale et quelles influences ont-elles sur la cohésion sociale au sein des communautés de la région ?**
- **Que pouvons-nous retenir comme acquis et perspectives des projets de 'Développement Conduit par les Communautés (DCC)' notamment en matière d'inclusion et de cohésion sociale ?**
- **Quelles sont les réformes institutionnelles récentes ou actuelles et dans quelles mesures contribuent-elles à réduire ou aggraver les inégalités et à renforcer ou non l'inclusion des communautés marginalisées ?**

➤ **Axe 2 : Changements climatiques et Cohésion sociale**

Les perturbations climatiques en termes d'événements extrêmes ont des effets très profonds sur la santé, la sécurité alimentaire, les ressources hydriques et les moyens de subsistance des communautés vulnérables. Elles entraînent des migrations et des déplacements forcés de populations transformées ainsi en réfugiées écologiques. Ces populations victimes des changements climatiques se retrouvent en difficulté d'intégration et soumises à des défis socioéconomiques majeurs de précarité et de survie qui affectent la cohésion sociale au sein et entre les communautés. Face à ces perturbations, la capacité d'adaptation des communautés repose autant sur les infrastructures de base que sur la solidarité entre leurs membres et les ressources matérielles et institutionnelles de l'action publique. Le présent axe permet de faire le point des travaux de recherche sur les phénomènes de changements climatiques, les formes de vulnérabilité et de résilience des communautés, les processus d'adaptation, le tout en lien avec la cohésion sociale dans la région du Golfe de Guinée et du Sahel, et de répondre entre autres aux questions suivantes :

- **Quelles sont les formes de vulnérabilités / fragilités subies par les communautés locales du Golfe de Guinée et du Sahel face aux changements climatiques ?**
- **En quoi les changements climatiques constituent-ils un problème social dans cette région et comment affectent-ils la cohésion sociale ?**
- **Quelles sont les réponses des communautés elles-mêmes aux perturbations climatiques ?**
- **Quelles réponses les États de cette région et la Communauté internationale apportent-ils à ces défis, avec quels instruments de politique publique et pour quels résultats ?**

➤ **Axe 3 : Intégration régionale et cohésion sociale**

Cette thématique recouvre l'intégration tant au niveau régional qu'à l'intérieur des pays (niveau national). On se réfèrera à la cohésion entre les différentes régions, groupes ethniques, ou communautés, en visant une plus grande inclusion sociale. Les éléments à prendre en compte dans cette thématique incluent la cohésion territoriale et sociale au sein d'un pays, l'intégration régionale interne, le renforcement des liens internes entre les régions d'un pays, la solidarité nationale et le développement équilibré des territoires. Les liens entre l'inclusion sociale, l'équité et la cohésion sociale d'une part, et de l'autre la réduction des fractures internes et de la pauvreté sont d'un intérêt particulier. Le présent axe permet de faire le point des travaux de recherche sur ces phénomènes liés aux dynamiques d'intégration régionale et de cohésion sociale dans un contexte d'extrémisme violent, de fragilités et de conflits sociaux de toutes sortes. Les communications traiteront entre autres des questions suivantes :

- **Quels sont les types et formes de violences qui marquent le quotidien des communautés de la région du Golfe de Guinée et du Sahel, comment les parties-prenantes expliquent-elles ces phénomènes, et quelles en sont les causes et les conséquences ?**
- **Comment les mouvements migratoires internes (entre campagnes et des campagnes vers les villes) alimentent-ils ou découlent-ils de ces phénomènes de violence et comment affectent-ils la cohésion sociale et l'intégration des individus au sein des communautés ?**
- **Quelles formes de conflits (ethniques, linguistiques, religieux, culturels, économiques, etc.) émergent lors de ces processus de migration et d' (dés)intégration régionale ou nationale ?**
- **Quels instruments de politique publique adressent la question des fragilités et d'intégration de minorités ethniques et de groupes marginaux au sein des communautés nationales ou régionales et quels en sont les résultats ?**

➤ **Axe 4 : Institutions et cohésion sociale**

La cohésion sociale est garantie par la stabilité des liens sociaux entre les acteurs qui forment une société. Cette stabilité est créée, maintenue et reproduite à travers des institutions aussi bien formelles qu'informelles au sein de chaque société. Les institutions comme la famille, l'école, ou encore l'Etat et les religions sont considérées comme la base de la socialisation et de la promotion des valeurs de justice sociale, d'équité, de solidarité et d'intégration autant que de l'apprentissage et de l'éducation formelle ou alternative. Au-delà de ces institutions sociales classiques, il faudra étendre cette thématique aux organisations de l'économie sociale, aux groupes divers de mutualité et de solidarité à travers lesquels les communautés créent et reproduisent des liens du vivre ensemble. Le présent axe permet de faire le point des travaux de recherche sur les phénomènes de dynamiques institutionnelles locales, au sein de la région du Golfe de Guinée et du Sahel, et des formes de cohésion ou de désorganisation sociale qui en découlent. Les communications attendues pour cette thématique tournent autour des questions principales suivantes et pas exclusives :

- **Quel est l'état actuel de ces institutions au sein de cette région et à l'issue de quels changements et transformations ?**
- **Comment ces institutions locales du Golfe de Guinée et du Sahel réagissent-elles particulièrement en situation de violence, de fragilité ou de conflit et quels en sont les facteurs explicatifs et les implications socio-culturelles et politiques ?**
- **Quels sont les effets du fonctionnement de ces institutions en ces contextes sur la cohésion sociale ?**

3.2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le colloque est ouvert à tous les acteurs de recherche et ou de développement s'intéressant à la problématique de la cohésion sociale dans l'espace national ou régional (chercheurs, enseignants, doctorants, acteurs du développement, cadres de projet, leaders de la société civile, etc.) et ayant des résultats de recherches empiriques ou des expériences de développement en la matière à partager.

La date limite de soumission des résumés est fixée au **2 juillet 2025**.

Les propositions de communication portant sur des travaux de recherche devront être présentées suivant la structure ci-après :

- **Le titre du résumé en français et anglais**
- **Les nom(s) et prénom(s) de(s) (l') auteur(s), leur affiliation, adresse(s) mail avec la mention (*) précédant le nom de l'auteur correspondant.**
- **L'axe souhaité par le soumissionnaire**
- **Le type de support (communication orale ou poster)**
- **Le résumé proprement dit devra comporter : a) éléments de contexte, b) les objectifs, c) cadre théorique et méthodologique de la recherche, d) résultats obtenus, e) implications pour l'action au profit de la cohésion sociale, f) les mots-clés (5 au maximum)**

Les propositions de communication portant sur des expériences de projets de développement devront être présentées suivant la structure ci-après :

- **Le titre du résumé en français et anglais**
- **Les nom(s) et prénom(s) de(s) (l') auteur(s), leur affiliation, adresse(s) mail avec la mention (*) précédant le nom de l'auteur correspondant.**
- **L'axe souhaité par le soumissionnaire**
- **Le type de support (communication orale ou poster)**
- **Le résumé proprement dit devra comporter : a) les éléments de contexte, b) les objectifs, c) la théorie de changement à la base du projet, d) les parties-prenantes et les résultats obtenus, e) les acquis et défis du projet pour la cohésion sociale dans les localités concernées, f) les mots-clés (5 au maximum)**

Le texte du résumé doit être rédigé en français ou en anglais suivant le format A4, portrait, police Times News Roman, taille 12 pts, interligne 1,5 et comporter 300 mots au plus. Les résumés sont à soumettre exclusivement par fichiers électroniques (format Word) en précisant l'axe (dans l'objet) de choix du soumissionnaire en rapport avec son champ disciplinaire, à l'adresse du site du colloque :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScWjgb_RTIDVeHVIL3ZbrlL2Al3kVS8-wg5OVVUea1Yi3e36g/viewform?usp=sharing

NB :

- **Toute soumission ne respectant pas les exigences ci-dessus indiquées sera rejetée.**
- **Tout contributeur dont le résumé est accepté est tenu d'envoyer le texte complet de sa communication deux semaines au plus tard avant la tenue du colloque.**

DATES À RETENIR

- Date de lancement de l'appel : 7 avril 2025
- Date de relance de l'appel : 8 mai 2025
- Date de rappel : 6 juin 2025
- Date limite de réception des résumés : **2 juillet 2025.**
- Date de notification d'acceptation des résumés et d'invitation **11 août 2025.**
- Date limite de réception des communications : 19 septembre 2025
- Déroulement du colloque : **2 au 4 octobre 2025.**

3.3. INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Lieu : Palais des Congrès de Cotonou (Bénin)
- Langues de communication : Français et Anglais
- Dispositions sanitaires liées à la COVID 19 : s'aligneront sur les recommandations en vigueur

CONTACTS POUR INFORMATION

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

- Dr Kratos SODEGLA
- Mail : ksodegla@presidence.bj

- Tel : + 229 0140035752/00229 0196181427
- Professeur Roch L. MONGBO
- Mail : rochl_mongbo@yahoo.fr
- Tel : + 229 0197374797

FRAIS DE PARTICIPATION

- Enseignants et Chercheurs : 40 000 F CFA
- Jeunes Chercheurs en attente de recrutement : 20 000 F CFA
- Doctorants et Etudiants : 10 000 F CFA

FRAIS D'EXPOSITION DANS LES STANDS

- Jeunes chercheurs / Inventeurs : 30 000 FCFA
- Organisations Non Gouvernementales de Développement : 200 000
- Entreprises privées : 1 000 000 FCFA
- Organismes internationaux : 1 500 000 FCFA

Les frais d'inscription sont à payer par transfert mobile money MTN suivant la procédure ci-après : ***880*41*444410*Montant#** Ou par Money gram, Western Union, RIA au nom de : **Yessifou AMIDOU** Ou sur le lieu du déroulement du colloque, Palais des congrès, Cotonou, Bénin.

COMITE SCIENTIFIQUE

Président	Professeur Roch L. MONGBO, Université d'Abomey-Calavi
1 er Vice - Président	Professeur Constant HOUNDENOU, Université d'Abomey-Calavi
2 -ème Vice – Président	Professeur Mohamed Nasser BACO, Université de Parakou

MEMBRES

1. Professeur François ABIOLA, Université d'Abomey-Calavi
2. Professeur Maman Seybou TOLEBA, Université d'Abomey-Calavi
3. Professeur Brice TENTE, Université d'Abomey-Calavi
4. Professeur Amadou SALL, Université de Nouakchott
5. Professeur Ismaila BAKAYOKO, Université Félix Houphouet Boigny d'Abidjan
6. Professeur Alkassoum MAIGA, Université Joseph Ki Zerbo de Ouagadougou
7. Professeur Issiaka KONE, Université de Bouaké
8. Professeur Abou-Bakari IMOROU, Université d'Abomey-Calavi
9. Professeur Ismaila TOKO IMOROU, Université d'Abomey-Calavi
10. Professeur Moussa GIBIGAYE, Université d'Abomey-Calavi
11. Professeur Latifou IDRISOU ABOUBACARY, Université de Parakou
12. Professeur Marcel Benjamin HOUINATO, Université d'Abomey-Calavi
13. Professeur Toussaint VIGNINO, Université d'Abomey-Calavi
14. Professeur Aboudou Y. M. A. Ramanou, Université de Parakou
15. Dr (MC) Karl Martial NASSI, Université Nationale d'Agriculture
16. Dr (MC) PENN Laré Batouth, Université de Lomé, Togo
17. Dr (MC) Sotima TCHANTIPO SAI, Université de Parakou
18. Dr (MR) Benoit Koffi SOSSOU, CEFORP-Bénin
19. Dr (MR) Nathalie Gnanki KPERA, Institut National de Recherche Agricole
20. Dr (MR) Léonard Cossi HINNOU, Institut National de Recherche Agricole
21. Dr (MA) Ibouraiman BALOGOUN, Université Nationale d'Agriculture
22. Dr (MA) Marcel Ayité BAGLO, Université d'Abomey-Calavi
23. Dr (MA) Pierre Gbènoukpo TOVIHOUDJI, Université de Parakou
24. Dr (A) Adamou MAMA SAMBO, Coordonnateur COSO-Bénin
25. Dr (A) Youssoufou ADAM, Coordonnateur composante 3 COSO-Bénin, Université

d'Abomey-Calavi

26. Dr. (A) Victor DANGNON, Université d'Abomey-Calavi
27. Dr (A) Yao AKPO, Directeur de l'élevage/ MAEP
28. Dr (A) Yacoubou BONI, Université de Parakou
29. Dr (A) Abiguaël ELIJAN ép. DJAUGA, Université d'Abomey-Calavi
30. Dr (A) Ousmane TOGOU, Expert DCC, COSO Bénin
31. Dr (A) Brice Dénakpo, Expert SSE-C, COSO Bénin
32. Dr (A) Kratos SODEGLA, Expert SGC, COSO Bénin

COMITÉ D'ORGANISATION

Président :	Dr (A) Adamou MAMA SAMBO, Expert cohésion sociale, Coordonnateur COSO-Bénin
1 ^{er} Vice-Président :	Dr (A) Youssoufou ADAM, Université d'Abomey-Calavi, Coordonnateur composante 3 COSO
2 ^{ème} Vice -Président :	Dr (MA) Marcel Ayité BAGLO, Université d'Abomey-Calavi
Rapporteur Général :	Professeur Abou-Bakari IMOROU, Université d'Abomey-Calavi
Rapporteurs Adjoints :	Professeur Latifou IDRISOU ABOUBACARY, Université de Parakou Dr (MC) Karl Martial NASSI, Université Nationale d'Agriculture Dr (A) Kratos SODEGLA, Expert SGC COSO-Bénin Dr (A) Brice DENAKPO, Expert SSE-C, COSO-Bénin Dr (A) Yao AKPO, Directeur de l'élevage/ MAEP M. HOUNSOUNOU D. Barthelemy, Expert en gouvernance locale, MDGL, Bénin M. SOMAKPO Thierry, Expert en prévention et résilience, MEF, Bénin
Trésorier :	Mr. AMIDOU Yessifou, SGF COSO-Bénin Mme KOUGBI Armelle, DAF-ABeGIEF Mr HOUSSOU Paulin, SPM COSO-Bénin
Chargés de la Communication :	ADOUN Wilfried, SCOM COSO-Bénin KOUGBI Rolande, SCOM ABeGIEF

COMITÉ DE LECTURE

Président :	Professeur Brice TENTE, Université d'Abomey-Calavi
Vice-Président	Professeur Mohamed Nasser BACO, Université de Parakou

Membre

1. Professeur François ABIOLA, Université d'Abomey-Calavi
2. Professeur Maman Seybou TOLEBA, Université d'Abomey-Calavi
3. Professeur Amadou SALL, Université de Nouakchott
4. Professeur Roch L. MONGBO, Université d'Abomey-Calavi
5. Professeur Ismaila BAKAYOKO, Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan
6. Professeur Alkassoum MAIGA, Université Joseph Ki Zerbo de Ouagadougou
7. Professeur Issiaka KONE, Université de Bouaké
8. Professeur Marcel Benjamin HOUINATO, Université d'Abomey-Calavi
9. Professeur Constant HOUNDENOU, Université d'Abomey-Calavi
10. Professeur Abou-Bakari IMOROU, Université d'Abomey-Calavi
11. Professeur Ismaïla TOKO IMOROU, Université d'Abomey-Calavi
12. Professeur Moussa GIBIGAYE, Université d'Abomey-Calavi

13. Professeur Latifou IDRISSOU ABOUBACARY, Université de Parakou
14. Professeur Toussaint VIGNINO, Université d'Abomey-Calavi
15. Professeur Aboudou Y. M. A. Ramanou, Université de Parakou
16. Dr (MC) Karl Martial NASSI, Université Nationale d'Agriculture
17. Dr (MC) Sotima TCHANTIPO SAI, Université de Parakou
18. Dr (MC) PENN Laré Batouth, Université de Lomé, Togo
19. Dr (MR) Benoit Koffi SOSSOU, CEFORP-Bénin
20. Dr (MR) Nathalie Gnanki KPERA, Institut National de Recherche Agricole
21. Dr (MR) Léonard Cossi HINNOU, Institut National de Recherche Agricole
22. Dr (MA) Marcel Ayité BAGLO, Université d'Abomey-Calavi
23. Dr (MA) Ibouraiman BALOGOUN, Université Nationale d'Agriculture
24. Dr (MA) Pierre Gbènoukpo TOVIHOUDJI, Université de Parakou
25. Dr (A) Adamou MAMA SAMBO, Expert cohésion sociale, Coordonnateur COSO-Bénin
26. Dr (A) Youssoufou ADAM, Université d'Abomey-Calavi, Coordonnateur composante 3 COSO
27. Dr (A) Abiguaël ELIJAN ép. DJAUGA, Université d'Abomey-Calavi
28. Dr (A) Ousmane TOGOU, Expert DCC, COSO-Bénin
29. Dr (A) Brice DENAKPO, Expert SSE-C, COSO-Bénin
30. Dr. (A) Victor DANGNON, Université d'Abomey-Calavi
31. Dr (A) Yacoubou BONI, Université de Parakou
32. Dr (A) Kratos SODEGLA, Expert SGC, COSO-Bénin
33. M. HOUNSOUNOU D. Barthelemy, Expert en gouvernance locale, MDGL, Bénin
34. M. SOMAKPO Thierry, Expert en prévention et résilience, MEF, Bénin

SECRÉTARIAT

1. Dr (MA) Pierre Gbènoukpo TOVIHOUDJI, Université de Parakou
2. Dr (A) Kratos SODEGLA
3. Dr (A) Abiguaël ELIJAN ép. DJAUGA
4. Dr (A) Brice DENAKPO
5. Mme Anège GBETOHO
6. Mme Laeticia AVIMADJE
7. Mme Rafiatou OUEDRAOGO
8. M. Elie AYENA
9. M. Hafis YESSOUFOU
10. M. Florentin ABOE